



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 19

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation

24/04/2026

Date d'affichage

24/04/2026

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique.

Etaient présents :

Mme ARRIBE Isabelle, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Philippe, M. CHABROUT Guy, M. CHANGEAT Yves, M. DEQUIDT Alain, M. DUBOURTHOUMIEU Joël, M. DUPREY Pascal, Mme FITAS Isabelle, Mme GOUAILLARD Martine, M. LARRAS Henri, Mme LEMAGNEN Elianne, Mme LEURIDAN Corinne, M. ROCCA Enzo, Mme TISIOT Marie-Antoinette, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, Mme VILLACAMPA Martine, Mme WEISS Myriam

Procuration(s) :

Mme BRUMAUD Véronique donne pouvoir à Mme LEURIDAN Corinne, Mme LAMBLIN Mélie donne pouvoir à Mme VILLACAMPA Martine, M. MILANI Stéphane donne pouvoir à Mme LEMAGNEN Elianne, Mme MAURIN Marina donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Daniel

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BRUMAUD Véronique, Mme LAMBLIN Mélie, Mme MAURIN Marina, M. MILANI Stéphane

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme VILLACAMPA Martine

Numéro interne de l'acte : DEL_2026_020

Objet : Etat annuel des indemnités des élus pour l'année 2025

Madame la Maire rappelle qu'il doit être établi chaque année un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros et en brut, dont bénéficient certains élus siégeant au Conseil Municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en son sein et au sein de tout syndicat mixte ou au sein de toute société d'économie mixte ou société publique locale ou filiale d'une de ces sociétés (article L.2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales – Loi de modernisation de l'action publique de 2019).

Cet état est communiqué aux élus avant l'examen du budget.

Élus	Mandats/Fonctions	Indemnités de fonction (€ brut)	MONTANT TOTAL BRUT
Bruno BOURDAA	Maire	21 895,92 €	31 279,20 €
	Vice-président CCPN	9 383,28 €	
Véronique MULLER	Adjointe	8 508,84 €	8 508,84 €
	Conseillère communautaire	0 €	
Alain DEQUIDT	Adjoint	8 508,84 €	8 508,84 €
	Conseiller communautaire	0 €	
Pascale DURAND	Adjointe	8 508,84 €	8 508,84 €
	Conseillère communautaire	0 €	
Jean-Pierre BONNASSIOLLE	Adjoint	8 508,84 €	8 508,84 €
Myriam WEISS	Adjointe	8 508,84 €	8 508,84 €
Jean-Paul METGE	Adjoint	8 508,84 €	8 508,84 €
Renée MOUSSU-RIZAN	Conseillère municipale	1 183,80 €	1 183,80 €
Jocelyne VILLENEUVE	Conseillère municipale	1 183,80 €	1 183,80 €
Raphaël PEDROSA	Conseiller municipal	1 183,80 €	1 183,80 €
Laurent SANCHEZ	Conseiller municipal	1 183,80 €	1 183,80 €
Marie-Christine BLANDIE	Conseillère municipale	1 183,80 €	1 183,80 €
Corinne HONTAA	Conseillère municipale	1 183,80 €	1 183,80 €
Marie PAYOT	Conseillère municipale	1 183,80 €	1 183,80 €
Matthieu MIMIN	Conseiller municipal	1 183,80 €	1 183,80 €
Fabien JUNQUET	Conseiller municipal	1 183,80 €	1 183,80 €
Michelle BIDART	Conseillère municipale	1 183,80 €	1 183,80 €
Olivier DE VICARI	Conseiller municipal	1 183,80 €	1 183,80 €

CECI ETANT EXPOSE,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

PREND ACTE de l'état récapitulatif annuel des indemnités des élus pour l'année 2025, ci-dessus.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme.
 Fait à NAY
 La Maire,
 Monique TRIEP-CAPDEVILLE
Signé MTC